



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

Banque Centrale de la République de Guinée

**Rapport de l'auditeur contractuel sur les comptes établis selon les normes
IFRS**

Exercice clos le 31 décembre 2022
Banque Centrale de la République de Guinée
Boulevard du Commerce - Conakry - République de Guinée

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Headquarters:
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

Banque Centrale de la République de Guinée

Boulevard du Commerce - Conakry - République de Guinée

Rapport de l'auditeur contractuel sur les comptes établis selon les normes IFRS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque Centrale de la République de Guinée (« l'Entité »), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives y afférents.

Ces comptes ont été arrêtés par le Gouverneur le 8 juillet 2024 sur la base des éléments disponibles à cette date.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Entité au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IFRS.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude exposée dans la note 5.1 de l'annexe qui précise la situation du stock d'or de qualité monétaire chez un des dépositaires de la Banque et l'appréciation du risque sur cette contrepartie à la clôture 2022.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la Direction. Les autres informations comprennent les éléments contenus dans le rapport annuel de la Banque Centrale de la République de Guinée, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre obligation consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant la gouvernance sur les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre l'Entité en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'Entité.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.



En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'Entité à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constats importants, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevés lors de notre audit.

Paris la Défense, le 6 septembre 2024

KPMG S.A.

Valéry Foussé
Associé

Etats financiers

1.1. Etat de la situation financière

1.1.1. Etat de la situation financière

Actif	31-déc.-21	31-déc.-22
Avoirs en devises	18 251 630	17 684 508
Or monétaire	1 389 006	1 297 992
Argent monétaire	2 677	2 605
Avoirs en DTS	3 378 295	1 044 401
Comptes de correspondants à l'étranger	9 832 080	12 225 901
Caisses en devises	350 668	347 931
Valeurs à l'encaissement	13 561	12 957
Total de la Trésorerie et des Equivalents de Trésorerie	14 966 287	14 931 787
Autres valeurs à l'encaissement	0	-
Position au FMI en DTS	2 990 518	2 527 262
Investissements en devises	0	-
Autres	40 543	3 244
Titres de participations comptabilisés via OCI	254 283	222 214
Avoirs domestiques en GNF	3 455 307	798 637
Stock de billets et pièces non émis	137 485	162 521
Stock d'or brut	1 378	1 378
Stocks d'autres matières précieuses	45	51
Stocks de marchandises et fournitures	15 642	7 115
Prêts au personnel	0	52 170
Provision pour dépréciation des prêts au personnel	-3 970	3 858
Prêts au personnel - Cité BCRG	0	-
Autres	3 304 727	579 260
Prêts domestiques en GNF	12 422 094	12 979 468
Prêts aux banques locales	25 000	-
Créances sur le Trésor (Titrisées et ordinaires)	12 397 489	12 979 468
Créances sur la clientèle non bancaire	-395	-
Autres actifs	809 092	929 043
Immobilisations incorporelles	43 514	42 906
Immobilisations corporelles	487 712	516 916
Immobilisations en cours	277 866	369 221
Total de l'actif	34 938 124	32 391 656

Passif et capitaux propres		31-déc.-21	31-déc.-22
Dettes en devises		11 004 182	7 783 238
	Allocations de DTS et engagements vis-à-vis du FMI	9 186 984	6 072 426
	Dépôts des banques commerciales en devises	1 709 332	1 549 603
	Autres	107 867	161 209
	Dépôts de l'Administration	0	
Dettes domestiques en Guinée		12 790 338	12 619 883
	Base monétaire		
	<i>Billets et pièces émises en Francs Guinéens</i>	12 790 338	12 619 883
Dettes domestiques en Guinée		6 165 350	9 255 733
	Dépôts des Banques commerciales en GNF	2 557 827	4 057 237
	Dépôts de l'Administration	3 197 149	4 580 450
	Autres comptes ordinaires créditeurs	410 373	589 772
	Autres comptes créditeurs		28 274
Autres dettes		3 293 658	705 956
	Provisions pour départs à la retraite	112 938	111 456
	Provisions	4 378	2 752
	Provision pour risques - or monétaire	189 602	327 774
	Provisions - engagements Cité BCRG	0	-
	Dettes opérationnelles	2 986 740	263 974
Capitaux propres		1 684 595	2 026 847
	Capital social	3 157 728	3 157 728
	Réserves	-1 473 132	- 1 130 880
Total du passif des capitaux propres		34 938 124	32 391 656

1.1.2 État du résultat net et des autres éléments du résultat global

Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global	31/12/2021	31/12/2022
Résultat net des opérations à l'étranger	863	96 758
Produits		
<i>Produits d'intérêts</i>	4 613	125 662
<i>Autres produits</i>	0	0
Charges		
<i>Charges financières sur transactions</i>	-3 750	-28 904
<i>Autres charges</i>	0	0
Résultat net des opérations domestiques en GNF	894 947	864 297
Produits		
Produits d'intérêts sur le Trésor au coût amorti	792 089	741 834
Commissions sur opérations	102 859	122 463
Autres produits		
Charges		
Frais d'expédition de devises à l'encaissement		
Autres frais		
Résultat net de change	-63 480	102 621
Gains de change	22 610	121 233
Pertes de change	-86 090	-18 611
Coûts d'émission	-104 730	-80 531
Coût de revient des coupures en GNF émises	-104 730	-80 531
Charges de personnel et administratives	-436 704	-361 320
Charges de personnel	-209 110	-191 099
Charges administratives	-227 594	-170 221
Autres charges et produits	-714 461	-118 370
Dotations aux amortissements des immobilisations	-63 946	-76 834
Dotations aux provisions	-1 063 347	-191 940
Reprises sur provisions	3 712	157 043
Autres	409 119	-6 640
Résultat net de la période	-423 566	503 455
Autres éléments du résultat global		
Eléments qui ne seront pas reclassés au niveau du compte de résultat		
Réévaluation du passif des régimes à prestations définies	6 909	12 484
Gains résultant de l'évaluation des placements par le biais des autres éléments	293 883	-173 687
Total des éléments qui ne seront pas reclassés dans le compte de résultat	-	-161 203
Résultat global de la période	- 710 540	342 252

1.1.3. Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie - (En milliers de GNF)			
Flux de trésorerie liés aux activités des opérations			
	31-déc.-21		31-déc.-22
Avoirs en devises			
Frais financiers (versés) / encaissés	862 822		115 378 000
Variation des dépôts en devises de la clientèle	173 731 437	-	65 943 567
Avoirs en devises transférés en GNF	-	-	41 768 742
Avoirs en matières précieuses			
Acquisition d'or brut en devises	-		-
Acquisition d'or monétaire en GNF	-		-
Or brut acquis en GNF et affiné sur l'exercice	-		-
- Plus/moins value sur cession d'or monétaire moins réserve de réévaluation ouverture -	175 339 957		133 802 979
Réserve de réévaluation or et argent monétaire à la clôture	-	-	279 692 000
Variation provisionnement d'avoirs en devises potentiellement compromis	-	-	54 942 960
Opérations traduisant une opération de change Devises/GNF			
Encaissements/(Décaissements) de l'Etat en devises convertis en GNF	531 186 135	-	1 943 553 269
Conversion d'avoirs en devises en créance sur l'Etat en GNF - Protocole Juillet 2023	-	-	557 503 906
Encaissements/(Décaissements) de la clientèle en devises convertis en GNF	146 388 879		1 101 736 832
Achat/(Vente) de devises contre GNF	37 693 669		2 605 650 350
Autres flux de trésorerie			
Achat de billets aux fabricants	-	-	30 997 698
Autres dépenses décaissées de l'exercice	-	-	86 013 211
Flux de trésorerie nets provenant des opérations	-	-	1 006 038 729
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-	2 828 379
Acquisitions de titres de participation	-	-	-
Dividendes reçus	3 810 955		9 684 827
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	-	-	6 856 448
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation/(Diminution) de la dette FMI tirée en DTS		-	244 935 885
Augmentation/(Diminution) des allocations de DTS	2 451 244 965		-
Flux de trésorerie nets des activités de financement	2 451 244 965	-	244 935 885
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période *	13 268 083 206		14 966 286 961
Total des flux de trésorerie de la période	1 861 401 783		767 959 292
Effet des variations des taux de change	-	-	802 458 758
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période *	14 966 286 961		14 931 787 495
* le détail du poste Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de chaque période est le suivant :			
Ouverture de la période	Avoirs en DTS	856 858 380	3 378 295 130
	Or et argent monétaires	2 541 972 821	1 391 683 000
	Comptes de correspondants à l'étranger	9 293 874 165	9 832 080 000
	Caisse en devises	557 135 764	350 667 610
	Billets en devises à l'encaissement	18 242 077	13 561 220
	Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	13 268 083 206	14 966 286 961
Clôture de la période	Avoirs en DTS	3 378 295 130	1 044 401 209
	Or et argent monétaires	1 391 683 000	1 300 597 467
	Comptes de correspondants à l'étranger	9 832 080 000	12 225 900 660
	Caisse en devises	350 667 610	347 931 026
	Billets en devises à l'encaissement	13 561 220	12 957 134
	Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	14 966 286 961	14 931 787 495

1.1.4. Tableau de variation des capitaux propres

Etat de variation des capitaux propres	Capital	Revenu non distribué	Reserves			Total des capitaux propres
			Gains et pertes actuarielles sur engagements de retraite	Gains/pertes des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Autres réserves	
Solde au 31 décembre 2020 et au 1er janvier 2021	3 157 728	1 893 319	-29 248	305 097	-2 931 761	2 395 136
Résultat net de l'exercice		-423 566				-423 566
Autres éléments du résultat global						0
Gains/(Pertes) résultant de l'évaluation des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				-293 883		-293 883
Gains/(Pertes) résultant de l'évaluation des matières précieuses à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global						0
Réévaluation du passif des engagements post emploi - indemnités de départ à la retraite - prestations définies			6 909			6 909
Augmentation nette du capital libéré						
Solde au 31 décembre 2021	3 157 728	1 469 754	-22 339	11 214	-2 931 761	1 684 595
Solde au 31 décembre 2021 et au 1er janvier 2022	3 157 728	1 469 754	-22 339	11 214	-2 931 761	1 684 595
Résultat net de l'exercice		503 455				503 455
Autres éléments du résultat global						0
Gains/(Pertes) résultant de l'évaluation des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				-173 687		-173 687
Gains/(Pertes) résultant de l'évaluation des matières précieuses à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global						0
Réévaluation du passif des engagements post emploi - indemnités de départ à la retraite - prestations définies			12 484			12 484
Augmentation nette du capital libéré						
Solde au 31 décembre 2022	3 157 728	1 973 209	-9 855	-162 473	-2 931 761	2 026 847

2. Informations générales

(Sauf Indication contraire, les montants Inscrits dans les notes afférentes aux états financiers de la BCRG de la République de Guinée sont exprimés en millions de francs guinéens.)

2.1. Présentation de la Banque Centrale de la République de Guinée

La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) est une institution dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et de gestion, dont le capital est entièrement détenu par l'Etat.

Elle reçoit de l'Etat la mission générale de veiller sur la création, la circulation ainsi que la défense de la valeur de la monnaie nationale. Son objectif principal est d'atteindre et de maintenir la stabilité des prix. Pour atteindre cet objectif, elle détermine et met en œuvre la politique monétaire, et dispose de toutes possibilités d'intervention indirecte pour agir sur la liquidité bancaire en particulier par la fixation des conditions de refinancement des établissements de crédit, par l'imposition des réserves obligatoires, par les mécanismes d'Open Market et, le cas échéant, par l'émission de ses propres titres.

La BCRG est l'agent du Trésor pour ses opérations de banque et de crédit en République de Guinée et à l'étranger. À ce titre, elle détient et gère les réserves de change pour le compte de l'État.

Activités

Système financier : La BCRG s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes financiers en République de Guinée et à l'échelle internationale et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.

Monnaie : La BCRG conçoit, émet et distribue les billets en Francs guinéens, supervise le système de distribution des billets et assure un approvisionnement constant en billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.

Gestion financière : La BCRG assure des services de gestion financière pour son propre compte ainsi que pour celui du gouvernement de la République de Guinée et d'autres clients. Elle fournit au gouvernement des services de gestion de la trésorerie, de la dette publique, gère les réserves de change et prodigue des conseils.

Siège

Boulevard du commerce, commune de Kaloum – Conakry – République de Guinée

2.1.1. Déclaration de conformité et base de préparation

Les comptes aux normes IFRS ont été arrêtés par le Gouverneur en date du 8 juillet 2024.

La BCRG a établi ses comptes 2022 selon les normes comptables internationales « International Financial Reporting Standard » (« IFRS », voir note 3.1) promulguées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

3. Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été établis selon le principe du coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers pour lesquels une évaluation à la juste valeur est requise par les IFRS.

Dans chacune des Notes annexes, les méthodes comptables appliquées par la BCRG sont présentées dans une zone de texte en surbrillance.

3.1. Normes, amendements et interprétations applicables à partir du 1er janvier 2022

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
Améliorations annuelles (Cycle 2018 – 2020) : IFRS 9 Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2022
Améliorations annuelles (Cycle 2018 – 2020) : Exemple illustratif accompagnant les IFRS 16 – Incitatifs à la location	1 ^{er} janvier 2022
Amendement à l'IAS 37 - contrats déficitaires : coût de l'exécution d'un contrat	1er janvier 2022
Amendements à l'IAS 16 - Immobilisations corporelles : produits avant utilisation prévue	1er janvier 2022

Les nouvelles exigences n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

3.2. Normes, amendements et interprétations publiées mais non encore en vigueur

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
Amendements à l'IAS 8 - Définition des estimations comptables	1 ^{er} janvier 2023
Amendements à l'IAS 1 et à la déclaration pratique IFRS 2 - Informations à fournir sur les méthodes comptables	1 ^{er} janvier 2023
Amendements à IAS 12 - Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultat d'une transaction unique	1 ^{er} janvier 2023

Amendements IAS 1 – classification des passifs en tant que passifs courants ou non courants (Report de la date d'entrée en vigueur publié en Juillet 2020) 1^{er} janvier 2024

La Banque n'anticipe pas que ces exigences auront un impact significatif sur ses états financiers lorsqu'elles deviendront d'application obligatoire.

3.3. Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la BCRG est le Franc guinéen (GNF).

3.4. Estimations et jugements comptables importants dans l'application des méthodes comptables

Pour établir les états financiers, la BCRG a formulé des jugements et fait des estimations, en s'appuyant sur les informations disponibles à la date de clôture, qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur les informations connexes.

En particulier la BCRG a exercé son jugement pour la détermination de la juste valeur de niveau trois de la créance qu'elle détient sur l'Etat Guinéen (*voir note 5.12*) pour le traitement comptable de ses avoirs en or monétaire ainsi que pour l'évaluation des taux déterminant l'engagement actuariel au titre des prestations définies post-emploi.

Les hypothèses et estimations de la BCRG se fondent sur les renseignements qui étaient disponibles au moment où les présents états financiers ont été préparés.

La conjoncture actuelle et les hypothèses à l'égard de l'évolution future pourraient toutefois changer en raison des fluctuations des marchés, de l'impact de la guerre en Ukraine sur l'économie nationale en particulier et sur celle des autres économies en général ou d'autres circonstances indépendantes de la volonté de l'Institution. De ce fait, les estimations utilisées au 31 décembre 2022 pourraient subir des modifications significatives à l'avenir.

Ces hypothèses qui sous-tendent les principales estimations et les jugements sont décrites dans les notes annexes de ce rapport.

3.5. Conversion des monnaies étrangères

Le produit des placements et les charges connexes libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments à la juste valeur libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'évaluation à la juste valeur. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en Francs guinéens au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou les pertes qui découlent de ces conversions sont imputés aux comptes de produits ou de charges. Les gains ou les pertes sur les instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente, ainsi que les gains ou les pertes liés au taux de change, sont comptabilisés dans la réserve disponible à la vente parmi les autres éléments du résultat global.

Le tableau ci-dessous présente les taux de change appliqués aux opérations :

Taux de change		31/12/2021	31/12/2022
		<i>Clôture</i>	<i>Clôture</i>
Dollar Américain	GNF/USD	9 114,13	8 553,28
Euro	GNF/EUR	10 308,09	9 085,29
GBP	GNF/GBP	12 243,92	10 322,10
DTS	GNF/DTS	12 756,08	11 383,08
CHF	GNF/CHF	9 904,51	9 194,11
JPY	GNF/JPY	79,80	64,48

3.6. Information sectorielle

Selon la norme IFRS 8, « *Information sectorielle* », un secteur opérationnel est une composante d'une entité qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir du chiffre d'affaires et d'encourir des charges, y compris du chiffre d'affaires et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité, et :

- Dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance ;
- Pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

3.6.1. Les secteurs opérationnels de la BCRG

La BCRG a défini deux secteurs opérationnels :

- ✓ Les activités avec la clientèle : elles concernent principalement les activités des agences et de l'Agence Principale notamment avec l'Etat et ses démembrements ainsi qu'avec les banques commerciales
- ✓ Les activités du siège à travers trois divisions :
 - la gestion des réserves de change et des activités avec l'étranger,
 - la gestion fiduciaire et l'émission,
 - les autres activités notamment administratives de la BCRG.

3.6.2. Informations financières par secteur opérationnel

- ✓ Activités à l'étranger – Gestion des réserves de change
- ✓ Activités de gestion fiduciaire - Emission
- ✓ Activités avec la clientèle :
 - Etat,
 - Banques locales,
 - Autres.

2021	Activités avec la clientèle Agences et Agence principale			Activités du siège			Total
	Etat	Banques commerciales	Autres	Activités à l'étranger - Gestion des réserves de change	Gestion fiduciaire et émission	Autres activités de la Banque Centrale	
BILAN							
Actifs							
Réserves de change	-	-	-	17 900 963	-	-	17 900 963
Caisses en devises	-	-	-	350 668	-	-	350 668
Immobilisations	-	-	-	-	97 028	712 064	809 092
Stocks de billets	-	-	-	-	137 485	-	137 485
Découverts sur comptes de la clientèle	-	25 000	-	395	-	-	24 605
Titres de créance sur le Trésor	12 397 489	-	-	-	-	-	12 397 489
Total des actifs non alloués aux secteurs	-	-	-	-	2 681	3 315 141	3 317 822
Total de l'actif	12 397 489	25 000	-	395	18 251 630	4 027 205	34 938 124
Passifs							
Comptes de dépôt	- 3 197 149	- 4 267 159	- 410 373	-	-	-	- 7 874 681
Total des passifs non alloués aux secteurs	-	-	-	- 9 376 586	- 12 790 338	- 4 896 519	- 27 063 443
Total des passifs	- 3 197 149	- 4 267 159	- 410 373	- 9 376 586	- 12 790 338	- 4 896 519	- 34 938 124
COMPTE DE RESULTATS							
Revenus :							
Des placements	-	-	-	4 613	-	-	4 613
Des mouvements et opérations	-	- 102 859	-	-	459	22 151	125 468
Revenu des créances sur le Trésor	792 089	-	-	-	-	-	792 089
Autres	-	-	-	-	-	412 831	412 831
Frais :							
Frais bancaires et de tenue de compte	-	-	-	3 750	-	-	3 750
Frais d'émission de billets	-	-	-	-	104 730	-	104 730
Personnel	-	-	-	1 404	30 341	177 365	209 110
Frais généraux (carburants...)	-	-	-	-	5 806	720 709	726 515
Autres	-	-	-	-	-	714 461	714 461
Réconciliation avec le résultat	- 792 089	- 102 859	-	541	140 419	1 177 553	423 566
Résultat net	- 792 089	- 102 859	-	541	140 419	1 177 553	423 566

2022	Activités avec la clientèle Agences et Agence principale			Activités du siège			Total
	Etat	Banques commerciales	Autres	Activités à l'étranger - Gestion des réserves de change	Gestion fiduciaire et émission	Autres activités de la Banque Centrale	
BILAN							
Actifs							
Réserves de change	-	-	-	17 378 014	-	-	17 378 014
Caisses en devises	-	-	-	347 931	-	-	347 931
Immobilisations	-	-	-	-	36 302	892 741	929 043
Stocks de billets	-	-	-	-	162 521	-	162 521
Découverts sur comptes de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créance sur le Trésor	12 979 467	-	-	-	-	-	12 979 467
Total des actifs non alloués aux secteurs	-	-	-	-	1 787	634 329	636 117
Total de l'actif	12 979 467	-	-	17 725 945	200 610	1 527 070	32 433 093
Passifs							
Comptes de dépôt	- 4 580 450	- 5 606 839	- 618 046	-	-	-	- 10 805 335
Total des passifs non alloués aux secteurs	-	-	-	- 6 400 199	- 12 619 883	- 2 607 675	- 21 627 757
Total des passifs	- 4 580 450	- 5 606 839	- 618 046	- 6 400 199	- 12 619 883	- 2 607 675	- 32 433 093
COMPTE DE RESULTATS							
Revenus :							
Des placements	-	-	-	125 662	-	-	125 662
Des mouvements et opérations	-	- 122 463	-	-	-	121 233	243 696
Revenu des créances sur le Trésor	741 834	-	-	-	-	-	741 834
Autres	-	-	-	-	375	150 028	150 403
Frais :							
Frais bancaires et de tenue de compte	-	-	-	28 904	-	-	28 904
Frais d'émission de billets	-	-	-	-	80 531	-	80 531
Personnel	-	-	-	3 483	58 237	129 380	191 099
Frais généraux (carburants...)	-	-	-	-	2 386	186 446	188 832
Autres	-	-	-	-	17 909	250 864	268 774
Réconciliation avec le résultat	- 741 834	- 122 463	-	93 275	158 688	295 430	503 455
Résultat net	- 741 834	- 122 463	-	93 275	158 688	295 430	503 455

Convention de signes pour le compte de résultats sectoriel : (-) produits (+) charges.

3.6.3. Informations financières par zones géographiques

- ✓ Activités à l'étranger
- ✓ Activités en Guinée :
 - Siège,
 - Agences.

2021	Activités en Guinée		Activités à l'étranger	Total
	Siège et Agence Principale	Agences en province		
BILAN				
Actifs				
Réserves de change	0	0	17 900 963	17 900 963
Caisses en devises	0	0	350 668	350 668
Immobilisations	615 341	193 752	0	809 092
Stocks de billets	137 485	0	0	137 485
Découverts sur comptes de la clientèle	24 605	0	0	24 605
Titres de créance sur le Trésor	12 397 489	0	0	12 397 489
Total des actifs non alloués aux secteurs	3 315 177	2 645	0	3 317 822
Total de l'actif	16 490 097	196 397	18 251 630	34 938 124
Passifs				
Comptes de dépôt	-5 552 739	-2 321 942	0	-7 874 681
Total des passifs non alloués aux secteurs	-17 876 395	-64	-9 186 984	-27 063 443
Total des passifs	-23 429 134	-2 322 006	-9 186 984	-34 938 124
COMPTE DE RESULTATS				
Revenus :				
Des placements	0	0	-4 613	-4 613
Des mouvements et opérations	-125 354	-114	0	-125 468
Revenu des créances sur le Trésor	-792 089	0	0	-792 089
Autres	-412 831	0	0	-412 831
Frais :				
Frais bancaires et de tenue de compte	0	0	3 750	3 750
Frais d'émission de billets	104 730	0	0	104 730
Personnel	191 704	14 528	2 878	209 110
Frais généraux (carburants...)	298 508	15 176	0	313 684
Autres	1 127 293	0	0	1 127 293
Réconciliation avec le résultat	391 960	29 590	2 016	423 566
Résultat net	391 960	29 590	2 016	423 566

2022	Activités en Guinée		Activités à l'étranger	Total
	Siège et Agence Principale	Agences en province		
BILAN				
Actifs				
Réserves de change	0	0	17 378 014	17 378 014
Caisses en devises	0	0	347 931	347 931
Immobilisations	709 826	219 217	0	929 043
Stocks de billets	162 521	0	0	162 521
Découverts sur comptes de la clientèle	0	0	0	0
Titres de créance sur le Trésor	12 979 467	0	0	12 979 467
Total des actifs non alloués aux secteurs	632 478	3 638	0	636 117
Total de l'actif	14 484 292	222 855	17 725 945	32 433 093
Passifs				
Comptes de dépôt	-8 032 979	-2 772 356	0	-10 805 335
Total des passifs non alloués aux secteurs	-15 555 324	-8	-6 072 426	-21 627 757
Total des passifs	-23 588 303	-2 772 364	-6 072 426	-32 433 093
COMPTE DE RESULTATS				
Revenus :				
Des placements	-	-	125 662	125 662
Des mouvements et opérations	243 696	-	-	243 696
Revenu des créances sur le Trésor	741 834	-	-	741 834
Autres	150 778	375	-	150 403
Frais :				
Frais bancaires et de tenue de compte	-	-	28 904	28 904
Frais d'émission de billets	80 531	-	-	80 531
Personnel	156 616	31 000	3 483	191 099
Frais généraux (carburants...)	172 188	16 645	-	188 832
Autres	265 646	3 128	-	268 774
Réconciliation avec le résultat	461 328	51 148	93 275	503 455
Résultat net	461 328	51 148	93 275	503 455

Convention de signes pour le compte de résultats sectoriel : (-) produits (+) charges.

3.6.4. Information par client clé

- ✓ Etat et comptes rattachés :
L'Etat et ses démembrements avec une créance nominale de GNF 12 979 468 milliards et des dépôts de GNF 4 580 milliards représentent les principaux clients de la BCRG avec environ 49,49% des dépôts et 100% des découverts au 31 décembre 2022 contre 52% des dépôts et 100% des découverts à fin 2021. Cette clientèle contribue à hauteur de 742 milliards soit 85,83% des revenus domestiques de la BCRG au titre de l'exercice 2022 contre GNF 792 milliards soit 88,51% des revenus de la BCRG au titre de l'exercice 2021.

4. Informations sur le compte de résultat

4.1. Produits des activités ordinaire

Description des produits des activités ordinaires

La BCRG perçoit des revenus au titre des :

- ✓ Produits d'intérêts sur le placement de ses avoirs à l'étranger ;
- ✓ Produits d'intérêts en rémunération de la créance qu'elle détient sur l'Etat guinéen conformément aux différentes conventions de titrisation signées avec l'Etat ;
- ✓ Commissions sur opérations de transfert à l'étranger principalement facturées à l'Etat et aux banques commerciales locales dans le cadre d'opérations d'approvisionnement de leurs comptes de correspondants à l'étranger ;
- ✓ Dividendes versés par les entités dans lesquelles la BCRG détient des participations.

Reconnaissance des revenus au résultat

Les produits liés aux commissions sont comptabilisés au compte de résultat lors de la réalisation des prestations (*virements à l'étranger, commissions de change, opérations interbancaires*).

Les produits d'intérêts des placements ainsi que la contribution des institutions financières aux frais de supervision et de contrôle sont comptabilisés au compte de résultat au fur et à mesure des prestations.

Les produits d'intérêts provenant des bons du Trésor et des obligations du gouvernement de la République de Guinée sont comptabilisés au compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

4.2 Coût d'émission

Les coûts d'émission correspondent au prix d'achat des billets de banque en francs guinéens émis par la BCRG sur la période.

5. Détail de l'état de la situation financière

5.1 Or et argent monétaire

Au 31 décembre 2022, une dépréciation a été comptabilisée compte tenu du risque de contrepartie sur un dépositaire d'or et d'argent fin. Ce prestataire technique de traitement de l'or, dépositaire d'or ainsi que d'argent fin issu de l'affinage d'or brut, a fait défaut dans la restitution du dépôt d'or fin début janvier 2022. Une procédure devant la CCI Paris est en cours sur ce dossier, conformément au contrat, afin d'obtenir la restitution de ce dépôt. Toutefois, compte tenu de la stature financière de cette contrepartie, une provision à hauteur de 50% de la

valeur nette comptable des dépôts en or et argent, comme à fin 2021, a été constituée à la clôture.

5.1.1 Or monétaire

La BCRG dispose d'avoirs en or monétaire auprès de certains correspondants étrangers. Ces avoirs sont issus d'achats d'or brut extrait en Guinée lesquels ont ensuite été affinés par ses soins puis transférés auprès de dépositaires en or monétaire agréés.

Du fait du caractère désormais fongible et coté de ce stock d'or monétaire, la BCRG a choisi de présenter ces avoirs en valeur de marché (*juste valeur arrêtée sur la base du fixing de Londres*). La BCRG a choisi, par référence au Cadre Conceptuel des IFRS, de reconnaître l'écart entre le prix de revient de cet or et sa juste valeur en capitaux propres en autres éléments du résultat global lorsque cet écart est positif. Cet écart est repris dans le compte de résultats lors de la cession de l'or monétaire. Lorsque la valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition, la perte de valeur est reclassée des capitaux propres au compte de résultats conformément à IAS 36. Les pertes de valeur initialement comptabilisées dans le compte de résultats sont reprises via le compte de résultats.

Le détail du stock d'or monétaire au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 est le suivant (*en GNF et USD*) :

Avoirs en or monétaire	Quantités en onces	Cours de l'once à la clôture	Taux de change USD/GNF à la clôture	Valeur de marché à la clôture		Provisions pertes latentes sur or	Coût historique GNF	Ecart de réévaluation en Autres Eléments du Résultat Global GNF	Résultat des opérations de vente sur or de la période GNF
				USD	GNF				
Dépositaire									
31/12/2021									
BRINK	26 152	1 820	9 114	47 589 038	433 823 833 526	52 193 067 138	486 016 900 663	-52 193 067 137	
BRI	7 105	1 820	9 114	12 931 670	117 860 928 588		62 062 450 324	55 798 478 264	
Affinor	100 951	1 820	9 114	183 741 024	1 674 639 637 617	137 408 389 894	1 812 048 027 512	-137 408 389 895	
Provis ion risque de contrepartie Or					-837 319 818 809				
					1 389 004 580 923	189 601 457 032	2 360 127 378 499	-133 802 978 768	
Dépositaire									
31/12/2022									
BRINK	26 152	1 816	8 553	47 389 862	405 424 345 225		486 016 900 663	-80 592 555 438	
BRI	7 104	1 816	8 553	12 875 039	110 123 832 718		62 062 450 324	48 061 382 394	
Affinor	100 950	1 816	8 553	182 957 581	1 564 887 640 741		1 812 048 027 512	-247 160 386 771	
Provis ion risque de contrepartie Or					-782 443 820 371				
					1 297 991 998 314		2 360 127 378 499	-279 691 559 815	

5.1.2 Argent monétaire

La BCRG dispose d'avoirs en argent fin auprès de certains correspondants étrangers. Ces avoirs sont issus de l'affinage de l'or brut extrait en Guinée.

Du fait du caractère désormais fongible et coté de ce stock d'argent monétaire, la BCRG a choisi de présenter ces avoirs en valeur de marché (*juste valeur arrêtée sur la base du fixing de Londres*). La BCRG a choisi, par référence au Cadre Conceptuel des IFRS, de reconnaître l'écart entre le prix de revient de cet argent fin et sa juste valeur en capitaux propres en autres éléments du résultat global lorsque cet écart est positif. Cet écart est repris dans le compte de résultats lors de la cession de l'argent fin. Lorsque la valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition, la perte de valeur est reclassée des capitaux propres au compte de résultats conformément à IAS 36. Les pertes de valeur initialement comptabilisées dans le compte de résultat sont reprises via le compte de résultats.

Le détail du stock d'argent monétaire au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 est le suivant (en GNF et USD) :

Avoirs en argent monétaire	Quantités en onces	Cours de l'once à la clôture	Taux de change USD/GNF à la clôture	Valeur de marché à la clôture		Coût historique GNF	Ecart de réévaluation en Autres Eléments du Résultat Global GNF	Résultat des opérations de vente sur argent de la période GNF
				USD	GNF			
Dépositaire								
31/12/2021								
BCRG	856	23	9 114	18 022	180 037 181	98 746 665	81 290 516	
Affinor	23 732	23	9 114	499 928	4 994 283 117	3 733 732 612	1 260 550 505	0
Provision risque de contrepartie Affinor					-2 497 141 558			
					2 677 178 740	3 832 479 277	1 341 841 021	
Dépositaire								
31/12/2022								
BCRG	856	24	8 553	19 138	174 424 288	98 746 665	75 677 623	
Affinor	23 732	24	8 553	533 294	4 860 507 106	3 733 732 612	1 126 774 494	0
Provision risque de contrepartie Affinor					-2 430 253 553			
					2 604 677 841	3 832 479 277	1 202 452 117	0

5.2 Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères

La trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères se composent des fonds en caisse ainsi que des dépôts à vue très liquides en monnaies étrangères auprès d'autres banques centrales ou d'institutions financières internationales.

La politique de la BCRG est de sélectionner ses contreparties afin de répondre d'une part à ses besoins de correspondants étrangers pour pouvoir exécuter des transactions dans chacune des devises nécessaires et d'autre part de diversifier le risque de contrepartie pour garantir au maximum la préservation du capital.

Risque de crédit :

La BCRG sélectionne ses contreparties sur la base des critères listés ci-avant ainsi que de critères de notation minimale.

Risque de liquidité :

La BCRG dispose principalement de comptes de correspondants non rémunérés et procède avec certaines contreparties à des placements de type dépôt à terme – Money Market au jour le jour ou à très court terme afin de disposer d'une liquidité optimale pour faire face aux besoins potentiels de transfert de la part de ses clients et garantir la liquidité des réserves de change du pays.

La BCRG gère les réserves de change en s'assurant que les avoirs disponibles excèdent les dépôts exigibles en devises, notamment en travaillant de concert avec le Trésor sur les prévisions budgétaires en devises de l'Etat à un horizon d'un an (*Préalablement à l'élaboration de chaque Loi de Finances*).

Les liquidités en devises à la clôture étaient les suivantes par devise :

<i>Disponibilités en devises</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2022</i>
En USD	8 550 733	10 485 574
En Euros	1 582 813	2 047 918
En GBP	51 165	43 560
En DTS	3 378 295	1 044 401
En JPY	759	504
En CHF	0	0
En CAD	653	579
En XAF	105	13
En CNY	10 893	9 451
En or et argent monétaire	1 391 682	1 300 597
Autres	-812	-809
Total des disponibilités en devises	14 966 286	14 931 787

Le risque de crédit associé à ces placements en monnaies étrangères était le suivant :

<i>Disponibilités en devises par Rating de contrepartie</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2022</i>
AAA	10 138 237	
AA+		1 167 367
AA	41 349	
A+	1 164 256	1 655 704
A	774 277	1 546 999
A-	315 336	84 171
BBB		3 437 494
BB	0	
BB-	83 219	32 774
BBB	467 899	
B	31	
AAA-		0
AA-		481 802
CCC		0
Contrepartie non notée	226 630	4 877 758
Caisse BCRG	363 417	347 931
En or et argent monétaire	1 391 682	1 300 597
Autres		-809
Total des disponibilités en devises	14 966 333	14 931 787

La situation de liquidité sur les encours en devises à la clôture 2022 et 2021 est la suivante :

31-déc-22	Valeur comptable	Flux de trésorerie				Total
		A moins d'un mois	Dans les 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	14 931 787	13 887 386			1 044 401	14 931 787
Autres actifs financiers en devises	2 752 720	225 458			2 527 262	2 752 720
Actifs financiers	17 684 508	14 112 845			3 571 663	17 684 508
Dépôts des banques commerciales en devises	1 549 603	1 549 603				1 549 603
Dépôts de l'Administration en devises		0				0
Autres passifs financiers en devises	6 233 635	161 209			6 072 426	6 233 635
Passifs financiers	7 783 238	1 710 812			6 072 426	7 783 238
Différence entre actifs et passifs financiers en devises par maturité	9 901 270	12 402 033			-2 500 762	9 901 270

31-déc-21	Valeur comptable	Flux de trésorerie				Total
		A moins d'un mois	Dans les 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	14 966 287	13 574 604	-	1 391 683	-	14 966 287
Autres actifs financiers en devises	3 285 343	2 990 518	-	-	294 826	3 285 343
Actifs financiers	18 251 630	16 565 122	-	1 391 683	294 826	18 251 630
Dépôts des banques commerciales en devises	1 709 332	1 709 332	-	-	-	1 709 332
Dépôts de l'Administration en devises	2 927 233	2 927 233	-	-	-	2 927 233
Autres passifs financiers en devises	9 294 851	-	9 294 851	-	-	9 294 851
Passifs financiers	13 931 415	4 636 564	9 294 851	-	-	13 931 415
Différence entre actifs et passifs financiers en devises par maturité	4 320 215	11 928 557	- 9 294 851	1 391 683	294 826	4 320 215

5.2.1 Relations avec le FMI

En milliards de GNF

Relation FMI		2021	2022
Actif	Disponibilités en DTS	3 378,30	1 044,40
	Souscription au FMI	2 990,52	2 527,26
Total des actifs liés au FMI		6 368,81	3 571,66
Passif	Contrepartie des allocations de DT	3 925,55	1 775,63
	Dette au titre de la Facilité Élargie	2 610,48	2 109,10
	Comptes n°1 ET n°2	2 650,95	2 187,70
Total des passifs liés au FMI		9 186,98	6 072,43

La souscription de la Guinée au capital du FMI n'a pas connu de variation entre 2010 et 2022 et se situe à DTS 214 200 000.

Les disponibilités en DTS sont des avoirs détenus essentiellement aux fins de rembourser les emprunts de la Banque Centrale auprès du FMI.

Le capital restant dû au titre de la Facilité Élargie de Crédit donnera lieu à des remboursements échelonnés jusqu'en 2033.

Le compte n°1 enregistre la quote-part de la Guinée au capital du FMI versée en francs guinéens. Le compte n°2 est un compte ordinaire destiné à assurer le fonctionnement des services du FMI en Guinée.

5.3 Investissements en devises – Titres de participation

Conformément à la norme IFRS 9, les titres de participation doivent être évalués à la juste valeur par le biais du résultat. Toutefois, si le titre de participation n'est pas détenu à des fins de transaction, une entité a la possibilité de choisir de constater les variations de juste valeur parmi les autres éléments du résultat global, sans transfert de la variation de la juste valeur en résultat si le placement est ensuite cédé.

Comme les titres de participation de la BCRG sont actuellement détenus à des fins stratégiques plutôt que de transaction, la BCRG a opté pour la désignation de l'ensemble de ses participations à la juste valeur par les autres éléments du résultat global.

Le détail du portefeuille de titres détenu par la BCRG à fin 2022 et 2021 était le suivant (en GNF et USD) :

Titres de participation	% de détention	31/12/2021					31/12/2022					
		Prix de revient		Juste valeur		Impact OCI	Prix de revient		Juste valeur		Impact OCI	
		DEV	GNF	DEV	GNF		DEV	GNF	DEV	GNF		
Afeximbank	0,58%	\$6 152 163	56 071 615 209 GNF	\$22 197 510	202 310 994 830	146 239 379 621	0,37%	\$6 152 163	52 621 180 127 GNF	\$19 528 280	167 030 873 449 GNF	114 409 693 322 GNF
AfricaRe	0,19%	\$763 960	6 962 830 984 GNF	\$1 888 136	17 208 720 369	10 245 889 385	0,19%	\$763 960	6 534 364 706 GNF	\$1 869 927	15 994 010 682 GNF	9 459 645 976 GNF
Société Monétique de Guinée	65,00%		13 000 000 000 GNF		4 164 732 293	-8 835 267 707	65,00%		13 000 000 000 GNF		4 164 732 293 GNF	-8 835 267 707 GNF
BNG	25,00%		25 000 000 000 GNF		21 783 701 098	-3 216 298 902	25,00%		25 000 000 000 GNF		25 078 787 132 GNF	1 078 787 132 GNF
AFC	0,04%	\$1 000 000	9 114 130 300 GNF	\$967 164	8 814 858 717	-299 271 583	0,04%	\$1 000 000	8 553 281 200 GNF	\$1 045 866	8 945 583 932 GNF	392 302 732 GNF
Total des titres de participation			110 148 576 493 GNF		264 263 007 308 GNF	144 134 430 815		105 708 826 033 GNF		\$1 045 866	222 213 987 488 GNF	116 505 161 465 GNF

5.4 Stocks de billets non émis

Le stock de billets en GNF acquis auprès des imprimeurs étrangers et conservés dans les caveaux de la BCRG avant émission est maintenu au prix de revient selon la méthode FIFO conformément à IAS2.

Le stock de billets non émis était le suivant à fin 2022 et 2021 :

Billets	Quantité	Prix unitaire en GNF	Prix de revient en millions de GNF	Prix de revient
20 000	49 000 000	683	33 484	33 484 465 706
10 000	83 050 000	612	50 797	50 796 664 942
5 000	31 100 000	801	24 909	24 908 918 150
2 000	28 500 000	347	9 895	9 895 407 934
1 000	24 500 000	243	5 963	5 962 795 316
500	25 000 000	165	4 131	4 131 283 680
100	33 960 000	245	8 306	8 305 727 626
Valeur du stock au 31 décembre 2021			137 485	137 485 263 354
20 000	58 050 000	1173	68 094	68 093 633 230
10 000	46 200 000	567	26 210	26 209 878 919
5 000	38 850 000	1345	52 267	52 267 006 034
2 000	14 800 000	292	4 316	4 316 132 494
1 000	11 650 000	184	2 146	2 145 951 061
500	10 600 000	112	1 182	1 182 353 915
100	33 960 000	245	8 306	8 305 727 626
Valeur du stock au 31 décembre 2022			162 521	162 520 683 279

5.5 Stocks d'or

Le stock d'or brut acquis auprès d'orpailleurs en Guinée et non encore affiné est comptabilisé, conformément à la norme IAS 2, au coût d'acquisition.

Le stock d'or brut était le suivant à fin 2022 et 2021 :

Site	Qualité du produit	Quantité (en grammes)		Prix d'acquisition (en millions GNF)	
		2021	2022	2021	2022
Kankan	Or brut - pépites, poudre ou lingots - 22 carats	5	5	0	0
	Or brut - pépites, poudre ou lingots - 22 carats	10 170	10 170	1 378	1 378
Siège	Lingots d'or brut - 22 carats	0	0	0	0
	Lingots d'or affiné - 24 carats	0	0	0	0
Total		10 175	10 175	1 378	1 378

5.6 Prêts au personnel

Prêts au personnel – Prêts à la consommation

La BCRG octroie à son personnel des prêts à la consommation, sans intérêts, pour une durée d'un à cinq ans. Ces prêts sont évalués à la juste valeur à chaque clôture.

Le montant des encours restants dus et leur juste valeur correspondante était le suivant à chacune des deux dernières clôtures :

<i>Prêts au personnel</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Nouveaux prêts</i>	<i>Remboursements et annulation</i>	<i>31/12/2022</i>
Montant restant dû	67 218	1 201	-3 004	65 414,1
Provisions pour dépréciation	-67 218			-83
Juste valeur à la clôture	0			52 170

5.7 Prêts & créances sur le Trésor

Les créances détenues par la BCRG sur le Trésor sont initialement comptabilisées à la juste valeur à la date de décaissement.

Risque de crédit :

Le principal risque de contrepartie sur le plan domestique est lié à la créance en GNF sur l'Etat, laquelle ne présente pas de risque de non-paiement compte tenu de la garantie souveraine attachée à cet encours et de la relation spécifique entre l'Etat guinéen et la BCRG.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. Les passifs sans échéance fixe comprennent les billets de banque en Francs Guinéens en circulation et les dépôts du gouvernement de la République de Guinée. L'expérience démontre que les billets de banque en Francs guinéens en circulation représentent une source de financement stable à long terme pour la BCRG. Les dépôts du gouvernement de la République de Guinée comprennent les dépôts détenus par la BCRG en sa qualité d'agent financier du gouvernement de la République de Guinée. Dans l'éventualité d'un rachat imprévu de billets de banque en Francs guinéens ou du retrait d'une somme importante sur le dépôt du gouvernement de la République de Guinée, la BCRG est en mesure d'éteindre l'obligation à l'aide de plusieurs outils.

Du fait de son statut de banque centrale, la BCRG est la source ultime de liquidités pour le système financier guinéen et possède le pouvoir et les capacités opérationnelles de créer en tout temps une quantité illimitée de liquidités en Francs guinéens. En temps normal elle exerce toutefois ce pouvoir dans le cadre de l'engagement qu'elle a pris de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

La BCRG est en fait uniquement exposée au risque de liquidité en ce qui concerne ses engagements en devises.

Montants en GNF		
Créance sur l'Etat	31-déc.-21	31-déc.-22
Titres d'Etat échéance 2052 - 3,476%	3 612 841 092 411	3 701 905 598 520
<i>Principal restant dû</i>	5 642 000 000 000	5 642 000 000 000
<i>Taux contractuel</i>	3,476%	3,476%
<i>Ajustement de juste valeur première application IFRS base TIE 8%</i>	- 2 492 861 685 534	- 2 492 861 685 534
<i>Valeur nette comptable au coût amorti</i>	3 612 841 092 411	3 701 905 598 520
<i>Intérêts perçus sur l'exercice</i>	196 115 920 000	196 115 920 000
Titres d'Etat échéance 2052 - 0%	218 235 253 529	235 694 073 812
<i>Principal restant dû</i>	616 000 000 000	616 000 000 000
<i>Taux contractuel</i>	0%	0%
<i>Ajustement de juste valeur première application IFRS base TIE 8%</i>	- 488 661 825 658	- 488 661 825 658
<i>Valeur nette comptable au coût amorti</i>	218 235 253 529	235 694 073 812
Titres d'Etat échéance 2046 - 8%	4 345 872 697 707	4 693 542 513 523
<i>Principal restant dû</i>	4 023 956 201 580	4 345 872 697 707
<i>Intérêts capitalisés</i>	321 916 496 126	347 669 815 817
<i>Taux contractuel</i>	8%	8%
<i>Valeur nette comptable au coût amorti</i>	4 345 872 697 707	4 693 542 513 523
Comptes ordinaires ou avances à taux variable au taux de marché	4 220 539 876 581	3 499 625 872 510
<i>Valeur nette comptable au coût amorti</i>	4 220 539 876 581	3 499 625 872 510
DAR Protocole Trésor du 11 juillet 2023		848 700 411 062
<i>Valeur nette comptable au coût amorti</i>		848 700 411 062
Total de la créance sur l'Etat	12 397 488 920 228	12 979 468 469 426

Au 31 décembre 2022, une créance a été comptabilisée sur le Trésor pour un montant de 848.700 millions de GNF compte tenu des taux de change à fin 2022. Cette créance, après réévaluation courant 2023, a été titrisée en date du 11 juillet 2023 avec d'autres sommes nées en 2023.

Risque de crédit

La Banque attribue une note de risque de crédit à chaque exposition en fonction de diverses données jugées prédictives du risque de défaillance et de l'application de jugements de crédit éprouvés. Les niveaux de risque de crédit sont définis à l'aide de facteurs qualitatifs et quantitatifs indicatifs du risque de défaut. Ces facteurs varient en fonction de la nature de l'exposition et du type d'emprunteur. Un niveau de risque de crédit est affecté à chaque exposition lors de la comptabilisation initiale en fonction des informations disponibles sur l'emprunteur. Les expositions font l'objet d'une surveillance continue, ce qui peut entraîner le transfert d'une exposition vers une note de risque de crédit différente.

Définition du Défaut

Le défaut est défini dans le but de déterminer les pertes de crédit attendues. Cette définition prend en compte des indicateurs que le débiteur soit peu susceptible de s'acquitter de sa dette, et que la dette soit échue depuis plus de 90 jours pour les contreparties non souveraines et 180 jours pour les contreparties souveraines.

Évaluation et comptabilisation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont calculées en multipliant trois composantes principales, à savoir la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut et l'exposition au défaut, actualisées au taux d'intérêt effectif.

Ces paramètres proviennent généralement de modèles statistiques développés en interne et d'autres données historiques. Ils sont ajustés pour refléter les informations prospectives décrites ci-dessus.

Les estimations de probabilité de défaut sont des estimations à une certaine date, calculées à l'aide de modèles de notation statistiques et évaluées à l'aide d'outils de notation adaptés aux différentes catégories de contreparties et d'expositions. Ces modèles statistiques sont basés sur des données compilées en interne comprenant à la fois des facteurs quantitatifs et qualitatifs.

Lorsqu'elles sont disponibles, les données de marché peuvent également être utilisées pour calculer la probabilité de défaut pour les contreparties importantes. Si une contrepartie ou une exposition migre entre des classes de notation, cela entraînera une modification de l'estimation de la probabilité de défaut associée. Les probabilités de défaut sont estimées en tenant compte des échéances contractuelles des expositions et des taux de remboursement anticipés estimés.

La perte en cas de défaut est l'ampleur de la perte probable en cas de défaut. La Banque évalue les paramètres de la perte en cas de défaut sur la base de l'historique des taux de recouvrement des créances sur les contreparties défaillantes. L'évaluation de la perte en cas de défaut prend en compte les garanties, l'ancienneté de la créance et les coûts de recouvrement de toute garantie faisant partie intégrante de l'actif financier. Les estimations de perte en cas de défaut sont calculées sur la base des flux de trésorerie actualisés en utilisant le taux d'intérêt effectif comme facteur d'actualisation.

L'exposition au défaut représente l'exposition attendue en cas de défaut. La Banque obtient l'exposition au défaut à partir de l'exposition actuelle envers la contrepartie, et des modifications éventuelles du montant actuel autorisées en vertu du contrat, y compris l'amortissement. L'exposition au défaut d'un actif financier est sa valeur comptable brute.

Évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit

Pour déterminer si le risque de défaillance a considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la Banque prend en compte les informations et analyses quantitatives et qualitatives sur la base de son expérience passée et de son évaluation du risque de crédit, y compris des informations prospectives disponibles sans coût ni effort excessif.

Malgré ce qui précède, la Banque suppose que le risque de crédit lié à un instrument financier n'a pas sensiblement augmenté depuis la comptabilisation initiale si l'instrument financier est considéré comme présentant un risque de crédit faible à la date de clôture. La Banque considère qu'un actif financier présente un risque de crédit faible lorsqu'il a une note de crédit interne ou externe dans sa « catégorie d'investissement », au sens de la définition généralement admise.

Calcul des pertes de crédit attendues

La Banque calcule les pertes de crédit attendues sur la base de trois scénarios pondérés. Les trois scénarios sont les suivants : scénario de base, scénario optimiste et scénario pessimiste. Chacun de ces scénarios est associé à différents paramètres de Probabilité de Défaut (PD), Exposition en cas de Défaut (EAD) et Perte en cas de Défaut (LGD).

À des fins comptables, les probabilités de défaut sur 12 mois ou sur la durée de vie, représentent respectivement la probabilité attendue d'un défaut de paiement au cours des 12 prochains mois et de la durée de vie résiduelle de l'instrument financier, en fonction des conditions existant à la date de clôture et des perspectives économiques futures, qui sont des conditions qui affectent le risque de crédit. La LGD (perte en cas de défaut) représente la perte attendue conditionnée par le défaut, en tenant compte de l'effet atténuant de la garantie, de sa valeur prévue lorsqu'elle est réalisée et de la valeur temporelle de l'argent. L'EAD (Exposition en cas de défaut) représente l'exposition attendue en cas de défaut, en tenant compte du remboursement du principal et des intérêts à compter de la date de clôture du bilan jusqu'à l'événement du défaut, ainsi que de tout tirage attendu d'une facilité de crédit. La perte de crédit attendue (ECL) sur 12 mois est égale à la somme actualisée sur les 12 prochains mois de la PD mensuelle multipliée par la LGD et l'EAD. La durée de vie utile de la perte de crédit attendue est calculée en utilisant la somme actualisée de la PD mensuelle sur toute la durée de vie restante multipliée par la LGD et l'EAD.

La perte de crédit attendue

La norme IFRS 9 exige la comptabilisation des pertes de crédit attendues sur 12 mois (*la portion de pertes de crédit attendues sur la durée de vie attendue dans les 12 mois suivant la date de clôture*) si le risque de crédit n'a pas augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale (catégorie 1), et une comptabilisation de pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour les instruments financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale (catégorie 2) ou qui ont subi une dépréciation de crédit (catégorie 3).

Dépréciation des instruments financiers par catégorie

Les tableaux ci-après présentent la ventilation des provisions pour dépréciation et le classement des actifs par catégorie au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 :

- Catégorie 1 : Les dépréciations d'actifs sont calculées sur la base d'une perte attendue sur 12 mois.
- Catégorie 2 : Ces actifs ont connu une augmentation significative du risque de crédit mais ne sont pas en défaut et sont largement performants.
- Catégorie 3 : Ces actifs sont en défaut, la dépréciation est calculée sur la base de la perte attendue.

L'analyse des variations des provisions pour pertes de crédit attendues par rapport aux actifs financiers de la banque comptabilisés au coût amorti se présente comme suit :

Créances au 31 décembre 2021 en GNF	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Créances souveraines - Etat	12 397 488 915 229	-	-
<i>Encours à l'ouverture</i>	11 457 959 570 651		
<i>Variations de l'exercice</i>	939 529 344 578		
<i>Transfert de la catégorie 1 à la catégorie 2</i>	-		
<i>Transfert de la catégorie 1 à la catégorie 3</i>	-		
<i>Transfert de la catégorie 2 à la catégorie 3</i>	-		
<i>Encours à la clôture</i>	12 397 488 915 229		
<i>Dépréciation IFRS 9 à l'ouverture</i>	-		
<i>Dotation / Reprise aux provisions de l'exercice</i>	-		
<i>Dépréciation IFRS 9 à la clôture</i>	-		
Créances non souveraines			-
<i>Principal à l'ouverture</i>			-
<i>Variations de l'exercice</i>			-
<i>Transfert de la catégorie 1 à la catégorie 2</i>			-
<i>Transfert de la catégorie 1 à la catégorie 3</i>			-
<i>Transfert de la catégorie 2 à la catégorie 3</i>			-
<i>Principal à la clôture</i>			-
<i>Dépréciation IFRS 9 à l'ouverture</i>			-
<i>Dotation / Reprise aux provisions de l'exercice</i>			-
<i>Dépréciation IFRS 9 à la clôture</i>			-
Créances au 31 décembre 2022 en GNF	12 979 468 469 426	-	-
<i>Encours à l'ouverture</i>	12 397 488 915 229		
<i>Variations de l'exercice</i>	581 979 554 198		
<i>Transfert de la catégorie 1 à la catégorie 2</i>	-		
<i>Transfert de la catégorie 1 à la catégorie 3</i>	-		
<i>Transfert de la catégorie 2 à la catégorie 3</i>	-		
<i>Encours à la clôture</i>	12 979 468 469 426		
<i>Dépréciation IFRS 9 à l'ouverture</i>	-		
<i>Dotation / Reprise aux provisions de l'exercice</i>	-		
<i>Dépréciation IFRS 9 à la clôture</i>	-		
Créances non souveraines			-
<i>Principal à l'ouverture</i>			-
<i>Variations de l'exercice</i>			-
<i>Transfert de la catégorie 1 à la catégorie 2</i>			-
<i>Transfert de la catégorie 1 à la catégorie 3</i>			-
<i>Transfert de la catégorie 2 à la catégorie 3</i>			-
<i>Principal à la clôture</i>			-
<i>Dépréciation IFRS 9 à l'ouverture</i>			-
<i>Dotation / Reprise aux provisions de l'exercice</i>			-
<i>Dépréciation IFRS 9 à la clôture</i>			-

5.8 Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminuées des amortissements et des dépréciations cumulés. Le montant amortissable des immobilisations corporelles comprend le coût d'acquisition de leurs composants diminué de leur valeur résiduelle, qui correspond au prix de cession estimé des actifs au terme de leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en résultat à mesure qu'ils sont engagés.

Les principaux taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

Type d'immobilisation	Répartition par composant	Période (en années)
Progiciels		15
Immeubles – gros œuvre	50%	60
Immeubles – façades, étanchéité, couverture, menuiserie	10%	7 – 12
Ascenseurs et monte-charges	15%	20
Installations générales et techniques	15%	7
Agencements	10%	5
Matériels d'exploitation		10
Autres matériels		4 – 5

Immobilisations	31-déc-21	Acquisitions	Cessions	31-déc-22
	01-janv-22			
Licences	12 126	1 084		13 210
Logiciels	40 181	745		40 926
Progiciels	26 264	0		26 264
Immobilisations Incorporelles	78 571	1 829		80 400
Terrains	8 236	0		8 236
Constructions - Gros œuvre	43 504	110 467		153 971
Façades, étanchéité, couverture toit terrasse et menuiseries extérieures	4 427	14 013		18 440
Façades, étanchéité, couverture toit incliné et menuiseries extérieures	8 513	8 336		16 849
Ascenseurs et monte charges	17 234	33 140		50 374
IGT dont : chauffage-climatisation ascenseurs, monte charge (etc) électricité cablage transmission-	28 725	26 169		54 894
Agencements dont : agencements intérieure et décoration (cloisons, carrelage)	66 935	25 494		92 429
Matériels d'exploitation	169 152	923		170 075
Matériels d'habitation	1 809	21		1 830
Matériels de Communication et de sécurité	34 471	236		34 707
Matériels électriques et accessoires	44 356	1 541		45 897
Matériels informatiques et accessoires	51 433	2 274		53 707
Matériels de Transport	65 399	67		65 465
Mobilier de Bureau	23 822	498		24 319
Mobilier d'habitation	3 475	131		3 607
Autres matériels et Mobiliers	145 699	4 264		149 963
Immobilisations en cours	397 372	-29 133		368 238
Immo en cours directement saisies dans GL	0	983		983
Avance immobilisée 2022	0			0
Immobilisations Corporelles	1 114 561	199 421	0 0	1 313 983
Valeurs brutes des immobilisations	1 193 132	201 251	0 0	1 394 383
Amortissement des immobilisations incorporelles	21 700	10 523		32 223
Amort. Constructions - Gros œuvre	5 541	2 414		7 955
Amort. Façades, étanchéité, couverture toit terrasse et menuiseries extérieures	2 749	1 440		4 189
Amort. Façades, étanchéité, couverture toit incliné et menuiseries extérieures	3 354	1 509		4 863
Amort. Ascenseurs et monte charges	7 117	2 234		9 351
Amort. IGT dont : chauffage-climatisation ascenseurs, monte charge (etc) électricité cablage transmission-	12 057	5 477		17 534
Amort. Agencements dont : agencements intérieure et décoration (cloisons, carrelage)	47 910	10 090		58 000
Amort. Matériels d'exploitation	70 181	13 985		84 166
Amort. Matériels d'habitation	1 025	239		1 264
Amort. Matériels de Communication et de sécurité	11 849	6 152		18 001
Amort. Matériels électriques et accessoires	24 724	3 019		27 743
Amort. Matériels informatiques et accessoires	32 628	11 491		44 119
Amort. Matériels de transport	51 089	5 936		57 025
Amort. Mobilier de Bureau	17 856	1 833		19 689
Amort. Mobilier d'habitation	2 058	568		2 626
Amort. Autres matériels	61 754	179		61 933
Amortissements directement saisi dans GL	10 449	4 211		14 660
Provision sur immo financière & corporelle/ reclassement prov Bilan IFRS et dépôt et caution		0		
Total des amortissements	384 040	81 299	0 0	465 339
Valeur nette comptable des immobilisations	809 092	119 952	0 0	929 043

5.9 Base monétaire

Conformément à la Loi, la BCRG est seule habilitée à émettre des billets de banque en Guinée. Les billets de banque en circulation (*émis*) constituent des passifs ne portant pas intérêt et sont payables à vue. Ils sont présentés en dettes pour leur valeur faciale à compter de leur émission et jusqu'à leur destruction par la BCRG.

6. Engagements post emploi

Régime de pension de retraite à cotisations définies

S'agissant des régimes à cotisations définies, la BCRG verse des cotisations, calculées sur la base des salaires, à un fonds de retraite géré de manière autonome et n'est soumise à aucune obligation quant au niveau des prestations versées aux bénéficiaires. Les charges sont comptabilisées lorsque les cotisations deviennent exigibles. Le système de caisse de retraite mis en œuvre par la BCRG est un système de cotisations définies.

Régime de primes de départ à la retraite à prestations définies

Les engagements de retraite au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisés à la valeur actuelle des obligations découlant de ces régimes à la date de clôture. L'engagement de la BCRG au titre des régimes de retraite à prestations définies est calculé tous les ans sur la base d'un taux d'actualisation déterminé à partir des données de marché au 31 décembre.

Le montant de cet engagement dépend des conditions de départ à la retraite prévues par les statuts du personnel de la BCRG et de neté des salariés, dans la mesure où il est déterminé en fonction de leur date éventuelle de départ à la retraite. Cet engagement tient compte de la probabilité que le salarié quitte la BCRG après avoir acquis le droit à la retraite à taux plein. L'ensemble de ces coûts, y compris les cotisations sociales, sont cumulés et comptabilisés en résultat aussi longtemps que le salarié figure dans l'effectif. La provision pour les engagements de départ à la retraite concerne, en vertu des conventions collectives, les indemnités spécifiques au personnel guinéen. Elle est estimée sur une base actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées (*méthode de provisionnement des prestations constituées au prorata des années de service*) conformément à la norme « *Avantages du personnel* ».

Les écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience et aux changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les « Autres éléments du résultat global » et ne sont pas recyclables en résultat.

Les coûts des services passés sont comptabilisés immédiatement en résultat, à moins que les modifications apportées au régime de retraite ne soient subordonnées au maintien en service des membres du personnel pendant une durée déterminée (*la période d'acquisition des droits*). Dans ce cas, les coûts des services passés sont amortis selon la méthode linéaire sur la période d'acquisition des droits.

Régime de pension de retraite à cotisations définies :

Une caisse de retraite complémentaire a été créée en octobre 2013. Après une contribution exceptionnelle de GNF 5 milliards par la BCRG suite à la décision du Conseil d'Administration du 28 juin 2013, cette caisse est désormais alimentée de la façon suivante :

- 20% de cotisation patronale,
- 10% de part ouvrière.

Au cours de l'exercice 2022, la Caisse de retraite a payé à titre de pensions GNF 6 672 114 910 contre GNF 5 587 318 538 en 2021. Les opérations exécutées dans le cadre de cette caisse sont récapitulées dans les tableaux ci-dessous.

En GNF

BILAN DE LA CAISSE DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE					
Actif			Passif		
	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
Trésorerie disponible à l'Agence Principale	183 603 664 223	51 166 225 134	Résultat de la période	16 563 882 340	27 182 791 695
Souscription BDT		107 940 287 193	Réserves	170 169 460 265	142 986 668 570
ICNE sur BDT		7 600 645 082			
Cotisations prélevées non versées	3 144 946 425	3 477 570 900	Subventions reçues		
Décaissement à justifier			Dettes sur pension à régulariser	15 268 044	15 268 044
Rachat des cotisations					
TOTAL ACTIF	186 748 610 648	170 184 728 308	TOTAL PASSIF	186 748 610 648	170 184 728 308

En GNF

COMPTE DE RESULTAT DE LA CAISSE DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE					
Charges			Produits		
	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
Pensions payées	6 672 114 910	5 587 318 538	Cotisation totale	19 027 114 276	19 075 872 270
Impôt sur pensions payées	250 184 752	208 443 201	Subventions reçus		
Pensions personnel décédé			Intérêts précomptés sur BDT reçu	4 459 067 726	6 302 036 082
Primes gestionnaires			Intérêts précomptés sur BDT à recevoir		7 600 645 082
Régul/DAR sur avance sur pension			Autres produits		
Pensions remboursées					
Résultat: excédent	16 563 882 340	27 182 791 695	Résultat: Déficit		
Charges d'exploitation	23 486 182 002	32 978 553 434	Produit d'exploitation	23 486 182 002	32 978 553 434

Régime de primes de départ à la retraite à prestations définies :

La provision pour indemnités de départ à la retraite tient compte des éléments suivants :

- les droits acquis par chaque salarié à la clôture de chaque exercice. Le taux de revalorisation annuel des salaires est estimé à 12 %,
- la probabilité pour chaque salarié qu'il soit encore employé par la BCRG à la date du départ à la retraite (*après avoir acquis le droit à une retraite à taux plein*),
- la résiliation du contrat de travail par le salarié,
- un taux de turnover de 0,2% annuel,
- un taux de mortalité de 0,4 % annuel,
- un taux d'inflation de 12 % et un taux d'actualisation de 8 %

Dette actuarielle	31/12/2021	31/12/2022
Dette actuarielle à l'ouverture	109 534 232 439	112 937 981 329
Coût des services rendus au cours de l'exercice	6 611 590 915	6 359 114 769
Coût financier estimé	8 762 738 595	9 035 038 506
Versements d'indemnités au titre de la période	-5 061 885 550	-4 392 216 144
Perte(+) / Gain(-) actuariel	-6 908 695 071	-12 484 022 106
Dette actuarielle à la clôture	112 937 981 329	111 455 896 355
Autres éléments du résultat global	-6 908 695 071	-12 484 022 106
Dette actuarielle	112 937 981 329	111 455 896 355
Passif inscrit à l'état de situation financière	112 937 981 329	111 455 896 355
Coût des services rendus au cours de l'exercice	6 611 590 915	6 359 114 769
Frais financiers nets	8 762 738 595	9 035 038 506
Coût net de l'exercice	15 374 329 510	15 394 153 275
Montant déjà comptabilisé en charges de la période	5 061 885 550	4 392 216 144
Complément de charges IFRS	10 312 443 960	11 001 937 131

La sensibilité de l'engagement aux principales hypothèses de calcul est illustrée ci-dessous :

Sensibilité indemnités de départ à la retraite	31-déc.-21	31-déc.-22
Effet d'une augmentation de 1 point de pourcentage	-11 825	-11 375
Effet d'une diminution de 1 point de pourcentage	14 026	13 442
Taux d'actualisation		
Effet d'une augmentation de 1 point de pourcentage	13 352	12 797
Effet d'une diminution de 1 point de pourcentage	-11 531	-11 091
Taux de croissance de la rémunération		
Effet d'une augmentation de 0,25 point de pourcentage	-3 413	-3 279
Effet d'une diminution de 0,25 point de pourcentage	3 556	3 413
Taux de mortalité		

6.1 Capitaux propres

La BCRG gère son capital en conformité avec *les statuts de Banque Centrale de la République de Guinée*. A la date de clôture, la BCRG n'était soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Capital social

La BCRG a un capital autorisé de 3.157.727.934.507 francs guinéens au 31 décembre 2022. Aucun nombre d'actions n'a été défini dans la mesure où l'Etat guinéen est le seul actionnaire.

Réserves

Elles sont constituées des réserves légales et spéciales.

Autres réserves

Les autres réserves sont composées du résultat des exercices antérieurs, de la réserve de réévaluation et du Fonds social.

6.2 Juste valeur des actifs et passifs financiers

Évaluation à la juste valeur

Selon IFRS 13, « *Évaluation à la juste valeur* », la juste valeur (*ou la valeur de marché*) est le prix qui serait obtenu sur la vente d'un actif ou payé sur le transfert d'un engagement dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants du marché. La juste valeur d'un actif ou d'un passif est calculée en partant des hypothèses qui seraient utilisées par les participants du marché pour valoriser cet actif ou ce passif, en supposant qu'ils agissent au mieux de leurs intérêts économiques. L'évaluation à la juste valeur d'un actif non financier tient compte de la capacité d'un participant du marché à obtenir les avantages économiques de cet actif s'il l'utilisait de façon optimale ou le vendait à un autre participant du marché qui l'utiliserait de façon optimale.

La BCRG a recours à des techniques de valorisation appropriées aux circonstances et pour lesquelles des données suffisantes sont disponibles pour évaluer la juste valeur, en maximisant l'utilisation des données observables pertinentes et en limitant l'utilisation des données non observables.

L'ensemble des actifs et passifs pour lesquels la juste valeur est mesurée ou publiée dans les états financiers sont classés dans la hiérarchie des justes valeurs (*voir ci-après*) en fonction de la donnée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble :

- Niveau 1 – cours (*non ajustés*) atteints par des actifs ou passifs identiques sur des marchés actifs,
- Niveau 2 – techniques de valorisation pour lesquelles la donnée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur est directement ou indirectement observable,
- Niveau 3 – techniques de valorisation pour lesquelles la donnée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur n'est pas observable.

Bilan à la juste valeur	Catégorie IFRS 9	31-déc.-21			31-déc.-22		
		Hiérarchie des justes valeurs	Valeur nette comptable	Juste valeur	Hiérarchie des justes valeurs	Valeur nette comptable	Juste valeur
Niveau 1							
Avoirs en devises							
Matières précieuses	Juste Valeur	1	1 391 682	1 391 682	1	1 300 422	1 300 597
Liquidités sur comptes de correspondants	Juste Valeur	1	9 832 080	9 832 080	1	12 225 901	12 225 901
Avoirs en DTS	Juste Valeur	1	3 378 295	3 378 295	1	1 044 401	1 044 401
Caisses en devises	Juste Valeur	1	350 668	350 668	1	347 931	347 931
Dettes en devises							
Dettes en DTS	Juste Valeur	1	9 186 984	9 186 984	1	6 072 426	6 072 426
Dépôts des banques commerciales en devises	Juste Valeur	1	1 709 332	1 709 332	1	1 549 603	1 549 603
Niveau 2							
Avoirs en devises							
Titres de participation	JV par OCI	2	254 283	254 283	2	222 214	222 214
Prêts au personnel	Juste valeur / Coût amorti	1	-	-	1	52 170	52 170
Niveau 3							
Prêts domestiques en GNF							
Créance sur le Trésor	Juste valeur / Coût amorti	3	12 397 489	12 397 489	3	12 979 468	12 979 468

Au cours de l'exercice 2022, ni en 2021, aucun montant n'a été transféré entre les niveaux.

La créance détenue par la BCRG sur l'État Guinéen est comptabilisée au coût amorti. La juste valeur de la créance « initiale » (*avant émission des nouveaux titres réalisée en 2018 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017 – nouveaux titres émis à un taux de marché*) a été déterminée au 1^{er} janvier 2015 (*date de première application des normes IFRS*) selon la méthode du taux d'intérêt effectif par référence aux données issues du marché des Bons du Trésor guinéen.

Dépréciation d'actifs financiers

Dans le cas des actifs financiers qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net, la BCRG détermine à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur. S'il y a perte de valeur, les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont réévalués à la valeur recouvrable nette, et le montant de la perte de valeur est comptabilisé en résultat net. Les pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente, dépréciés sont comptabilisés en résultat net au moment de la dépréciation.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs non financiers, y compris les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles, sont soumis à un test de dépréciation chaque année et dès lors que des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

6.3 Instruments financiers et gestion des risques

Organisation de la gestion du risque de change, du risque de taux d'intérêt

La BCRG n'utilise pas à ce stade d'instruments financiers pour couvrir les risques résultant de ses activités et protéger ses actifs, mais procède comme indiqué au paragraphe ci-dessous à des arbitrages de positions de change (achat/vente de devises).

La gestion du risque de change, du risque de taux d'intérêt ainsi que des instruments financiers est centralisée.

La BCRG a mis en œuvre une politique stricte, ainsi que des règles rigoureuses pour gérer, évaluer et surveiller ces risques de marché.

6.3.1 Risque de change

La BCRG est exposée au risque de change sur ses avoirs en devises, au titre des investissements en titres de participation exprimés en devises ainsi que compte tenu des emprunts en devises (FMI) ou dépôts des banques commerciales en devises.

Afin de gérer son risque de change, la BCRG a mis en place une couverture dont l'objectif est de ramener sa position nette en DTS à zéro et de limiter sa position de change à un risque sur le Dollar américain.

La BCRG est donc exposée principalement aux évolutions du dollar US, dans la mesure où une partie importante de ses réserves de changes, après politique de couverture, est libellée dans cette devise, et que la devise de reporting comptable est le Franc Guinéen.

Toutefois, la BCRG dispose d'outils de gestion de la politique monétaire dont l'objectif est d'assurer la stabilité du taux de change du Franc guinéen notamment vis-à-vis du dollar américain. Par ailleurs, pour les autres devises, la politique de la BCRG est de convertir tous les excédents non nécessaires à la neutralisation de la position en DTS ou aux besoins de liquidité à un mois, dans la devise suivie par la politique monétaire (USD) à la fin de chaque mois, afin de réduire au maximum la sensibilité de la BCRG à ces autres expositions.

Sensibilité au risque de change

Aux 31 décembre 2022 et 2021, la sensibilité du bilan de la BCRG enregistre une variation de 10% dans chacune de ses devises par rapport au Franc guinéen. L'incidence sur le résultat de la BCRG est la suivante :

Position en devises	31/12/2021 en millions de GNF			Impact d'une variation de 10 % de l'USD / GNF		Impact d'une variation de 10 % de l'EUR / GNF		31/12/2022 en millions de GNF			Impact d'une variation de 10 % de l'USD / GNF		Impact d'une variation de 10 % de l'EUR / GNF	
	Actif	Passif	Solde net	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse	Actif	Passif	Solde net	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse
En USD	8 130 496,90	1 090 362,34	7 040 134,57	704 013,46	-704 013,46	-	-	11 785 362	828 173	10 957 189	1 095 719	-1 095 719	-	-
En EUR	673 220,93	726 836,25	- 53 615,31	-	-	5 361,53	5 361,53	2 047 931	882 782	1 165 150	-	-	1 16 515	-116 515
En GBP	51 164,56	-	51 164,56	-	-	-	-	43 560	0	43 560	-	-	-	-
En DTS	6 110 646,03	9 186 983,84	- 3 076 337,81	- 179 202,83	179 202,83	- 118 965,06	118 965,06	1 044 401	6 072 276	- 5 027 875	-292 884	292 884	-194 433	194 433
En CHF	0,00	-	0,00	-	-	-	-	0	0	0	-	-	-	-
En JPY	758,85	-	758,85	-	-	-	-	504	0	504	-	-	-	-
En CAD	-	-	-	-	-	-	-	579	0	579	-	-	-	-
En CNY	-	-	-	-	-	-	-	9 451	0	9 451	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	0	8	-8	-	-	-	-
Total des positions	14 966 287,08	11 004 182,42	3 962 104,66	524 811	- 524 811	- 124 327	124 327	14 931 787	7 783 238	7 148 549	802 835	-802 835	-77 918	77 918

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché :

- ✓ La BCRG ne dispose pas d'encours actifs ou passifs en devises sensibles aux évolutions des taux d'intérêts à l'exception d'instruments de Money Market dont la sensibilité est quasi nul compte tenu de la durée des placements.
- ✓ La BCRG est exposée aux fluctuations des taux d'intérêts en Guinée sur une partie de la créance qu'elle détient sur le Trésor libellée en Francs guinéens et à taux variable.

Les chiffres ci-dessous illustrent l'incidence, au 31 décembre, d'une augmentation et d'une (*diminution*) des taux d'intérêts de 25 points de base sur les charges d'intérêts sur le découvert titrisé à taux variable du gouvernement de la République de Guinée :

	31-dec.21	31-dec.22
Avances à taux variable sur le Trésor	4 220 539 876 581 GNF	3 499 625 872 510 GNF
Revenus des avances à taux variable	106 567 809 220 GNF	18 211 808 083 GNF
Créances titrisées à taux variable sur le trésor	0 GNF	0 GNF
Revenus sur la créance titrisée à taux variable	36 133 168 259 GNF	2 287 592 893 GNF
Impact d'une hausse de 25 bp sur les produits d'intérêts	10 551 349 691 GNF	8 749 064 681 GNF
Impact d'une baisse de 25 bp sur les produits d'intérêts	-10 551 349 691 GNF	-8 749 064 681 GNF

6.4 Autres actifs - avoirs domestiques en GNF

Le détail du poste autres actifs de la rubrique avoirs domestiques en GNF est le suivant :

En millions

Autres actifs		2021	2022
Créances	Fournisseurs Avances et Acomptes	218 824	271 739
Comptes de régularisation	Charges payées d'avance et produits à recevoir	127 805	151 068
	Dépenses et débits à régulariser	393 250	331 521
	Provision pour Dépréciation sur DAR	- 45 668	- 22 447
	Comptes de liaison Siège - Agences	-	-
	Chèque et virement à payer	1 119 728	44 210
	Débiteurs divers	3 427	8 136
	Compte de passage entre entités comptables et comptes de suspens	1 672 123	20 730
	Provision pour Dépréciation sur les débiteurs divers et opérations diverses	- 184 761	- 225 697
TOTAL DES AUTRES ACTIFS		3 304 727	579 260

6.5 Autres dettes

En millions

Autres passifs		2022	2021
Dettes d'exploitation	Rémunérations à payer	2438	2 689
	Autres Comptes des dépôts	0	2 500
	Charges sociales à verser	2136	2 277
	Retenues sur traitements et salaires	-213	206
	Versement forfaitaire	0	-
	Fournisseurs et comptes rattachés	101444	25 985
	Autres retenues sur salaires du personnel	29185	20
Comptes de régularisation	Charges à payer et produits perçus d'avance	-100	50
	Recettes /crédits à régulariser	100575	132 464
	Valeurs à l'encaissement non disponibles	2126	2 354
	Dépôts et cautions reçus	16612	14 626
	Comptes de liaison Agences (CDL)	366	366
	Chèques et virement à payer	227	305 618
	Comptes de passage entre entités comptables et comptes de suspens	9178	2 498 097
TOTAL DES AUTRES PASSIFS		263 974	2 986 740

Les autres dettes sont composées de dettes envers le personnel, les organismes sociaux, les fournisseurs et de provisions pour risque sur les opérations d'or monétaire.

6.6 Créances et engagements sur les établissements de crédit

Les créances et les engagements envers les établissements de crédit comprennent les opérations effectuées par la Banque Centrale dans le cadre de la politique de régulation de la liquidité monétaire, ainsi que les comptes ordinaires débiteurs et créditeurs en Francs guinéens et en devises ouverts par les banques primaires agréées en République de Guinée.

Créances et engagements sur les établissements de crédit		2 021	2 022	
Créances	Prêts sur le marché monétaire	0	0	
	Titres et effets en pension	25 000	0	
	Comptes ordinaires débiteur	0	0	
	Provisions pour dépréciation	0	0	
Total des créances		25 000	0	
Engagement	Emprunts sur le marché monétaire	0	0	
	Titres et effets mis en pension	0	0	
	Comptes ordinaires créditeurs	GNF	2 557 827	4 057 237
		DEVISES	1 709 332	1 549 603
Total des engagement		4 267 159	5 606 840	

6.7 Produits et charges d'intérêts

En millions

Produits et charges d'intérêts		2021	2022
Intérêts perçus sur	Comptes de correspondants	3 353	120 782
	Prêt au FMI	1 260	4 880
	Intérêt sur titres	775 361	695 813
	Autres	16 728	46 021
Total des produits d'intérêts		796 702	867 497
Intérêts payés sur	Comptes de correspondants	1 865	5 404
	Emprunts auprès du FMI	1 885	23 501
	Autres emprunts	-	-
Total des charges d'intérêts		3 750	28 904

6.8 Reprises et dotations sur dépréciations des actifs

Les reprises de provisions de l'exercice 2022 se chiffrent à GNF 157,043 milliards contre GNF 3,712 milliards en 2021.

Les dotations aux provisions quant à elles se sont établies à GNF 191,940 milliards en 2022 contre GNF 1 063,347 milliards en 2021 dont GNF 1 029,418 milliards portaient sur les métaux précieux.

A noter que la provision pour risque comptabilisée en 2021 au titre d'un litige avec le prestataire Affinor à hauteur de 50% des dépôts hébergés par ce tiers reste maintenue à hauteur de ce pourcentage de couverture, soit GNF 785 milliards au 31 décembre 2023.

7 Engagements Hors Bilan

7.1 Engagements reçus et donnés pour le compte de l'Etat

La BCRG n'a reçu ni donné aucun engagement au 31/12/2022.

7.2 Autres engagements donnés

Engagements donnés au titre des contrats de location simple

La BCRG loue des locaux notamment pour ses agences.

Les engagements donnés au titre des contrats de location simple (*uniquement des baux annuels*) au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 sont les suivants :

Total des engagements au titre	31-dec-21	31-dec-2022
Contrat de l'Infirmierie	138 000 000	-
Contrat de la Direction Nationale des Archives	-	-
Contrat de l'Immeuble SALL	-	-
Contrat du garage DL	132 000 000	
Contrats des locations en province	334 100 000	387 800 000
Montant de la charge de loyers annuelle	604 100 000	387 800 000

8 AUTRES INFORMATIONS

8.1 Effectifs

Tableau des effectifs par grade à fin 2022 et 2021 :

Effectifs actifs à la Banque Centrale		31-déc.-21	31-déc.-22
1	Cabinet et Directeurs Généraux	33	31
2	Cadres	199	222
3	Non cadres	452	423
Total		684	676

8.2 Parties liées

La BCRG est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'Etat du gouvernement de la République de Guinée. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la BCRG maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement de la République de Guinée, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la BCRG conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers.

Etat, Trésor et Ministères

La BCRG fournit au gouvernement de la République de Guinée des services de gestion financière et d'agent financier ainsi que des services bancaires, qui sont prescrits par *la Loi sur la Banque Centrale de la République de Guinée* et dont le coût n'est pas recouvré.

Par ailleurs la BCRG a signé des conventions de titrisation de créances avec l'Etat dont certaines, anciennes ne sont pas à des conditions de marché actuelles.

Régime de pension de la Banque Centrale de la République de Guinée

La BCRG assure la gestion de son régime de pension, en gère les placements et accomplit les tâches administratives connexes. Le coût des services fournis n'est pas recouvré auprès du Régime.

Principaux dirigeants et rémunérations – parties liées

Les principaux dirigeants sont les membres du Cabinet (*Gouverneur et Vice-gouverneurs*) ainsi que les Directeurs Généraux de fonction de la BCRG. La rémunération des principaux dirigeants figure dans le tableau suivant :

Cabinet, Directeurs généraux, Administrateurs	31-déc.-21	31-déc.-22	
Avantages à court terme			
Salaires	2 855 690 823	5 270 286 394	Etat de salaire
Avantages	5 781 005 859	4 467 184 000	Source Budget
Avantages postérieurs à l'emploi			
Indemnité de départ à la retraite	914 734 968	2 029 809 744	Etat de paiement
Honoraires des administrateurs			
Jetons de présence et rémunérations des conseils et comité	1 016 000 000	2 000 000 000	Etat de paiement
Avantages	713 173 620	844 145 416	
Total de la rémunération	11 280 605 270	14 611 425 554	
Prêts		1 633 607 039	

8.3 Évènements post clôture

Il convient de mentionner la signature du Protocole avec le Trésor Public en date du 11 juillet 2023 qui a notamment acté la reprise par ce dernier d'un certain nombre d'avances réalisées par la Banque antérieurement au 31 décembre 2022. Sur ces bases, les comptes au 31 décembre 2022 ont été ajustés pour tenir compte de cet évènement post clôture de la manière suivante :

- ✓ Impact résultat 2022 à hauteur des reprises de provisions sur certaines avances provisionnées lors des précédentes clôtures à hauteur de GNF 26,919 milliards ;
- ✓ Transfert d'avances en devises ou GNF vers une créance sur le Trésor en GNF pour 848,700 milliards.

Au 31 décembre 2022, une créance a été comptabilisée sur le Trésor au titre de ces retraitements pour un montant de GNF 848,700 compte tenu des taux de change à fin 2022. Cette créance, après réévaluation courant 2023, a été titrisée en date du 11 juillet 2023 avec d'autres sommes nées en 2023.